

Image not found or type unknown



## Deuxieme femme au Maroc

Par **Rusla**, le **18/06/2020** à **19:35**

Mon mari est de nationalite marocaine et veut eposer deuxieme femme au Maroc. Est-ce que il a le droit? On est marier en France. Comment je peux l'empecher?

[quote]

***les conditions générales d'utilisation du site indiquent que les messages doivent comporter des formules de politesse !!***

[/quote]

Par **youris**, le **18/06/2020** à **20:44**

bonjour,

dès l'instant ou vous avez épousé un homme ayant la nationalité d'un pays qui autorise la polygamie (jusqu'à 4 femmes), vous avez accepté que votre mari ait plusieurs épouses.

vous pouviez éviter cette situation de polygamie par une convention avec votre mari interdisant cette pratique ( article 40 de la moudawana ).

salutations